

LES RISQUES SANITAIRES

Saturé d'ondes, notre environnement a des répercussions nocives sur notre santé.

Vos symptômes peuvent être liés à une surexposition aux champs électromagnétiques (CEM) dans votre habitat et sur votre lieu de travail

Maux de tête, malaises, vertiges (VPPB), acouphènes, insomnies, arythmies cardiaques, dermatoses, troubles de la vision, ORL, digestifs, musculaires, articulaires (TMS), problèmes de concentration et de mémoire...

Causés ou aggravés par la pollution électromagnétique, ces problèmes de santé concernent un nombre croissant d'adultes, d'enfants et d'adolescents. Les femmes enceintes, les bébés et les personnes âgées sont les plus vulnérables.

Les sources d'ondes électromagnétiques

Toutes les sources liées à la téléphonie mobile, aux technologies sans fil et aux objets connectés (cf. page 3). Doivent être ajoutés les radars militaires, les radars fixes de circulation, le GPS, la TNT, l'interphone connecté, etc...

Les lieux impactés par les champs électromagnétiques

Logements privés et collectifs, lieux de travail, écoles, collèges, lycées, universités, les lieux de sports, de culture et de loisirs (bibliothèques, cinémas), les parcs publics, gares, aéroports et tous les transports collectifs (bus, métro, RER, train), les lieux de vacances (hôtel, gîte, camping, certaines plages), mais également les cabinets médicaux, hôpitaux, maternités), les centres de cure, de repos et de retraite, etc...

Les effets des ondes électromagnétiques artificielles pulsées sur notre santé : des études alarmantes

Depuis de très nombreuses années déjà, chercheurs et scientifiques internationaux indépendants ont apporté la **preuve des effets thermiques et non thermiques des champs électromagnétiques** avec des milliers d'études sur les cellules humaines, animales et végétales. Ils alertent les gouvernements et les tutelles de santé : Appel IGUMED de Fribourg (2002), Rapports Bioinitiative (2007, 2012, 2014), Appel de Paris à l'UNESCO avec amendement 9 bis (2014), Appel international de 220 scientifiques de 41 pays à l'ONU (2015), Colloque international ECERI Bruxelles (2015), Appel coordination européenne (2016) Lettre ouverte à l'OMS (2017)

Bien qu'invisibles, les CEM génèrent **un stress oxydatif qui altère les mécanismes biochimiques** et les fonctions physiologiques. A long terme, si les personnes atteintes ne sont pas informées et ne se protègent pas des CEM, les maladies chroniques peuvent se transformer en pathologies graves (cancers, maladies neurodégénératives...).

Les médecins ne sont pas informés de la nocivité des champs électromagnétiques au cours de leurs études médicales

C'est la raison pour laquelle les médecins ne peuvent répondre que très partiellement et/ou d'une façon inadaptée à leurs patients désarmés et confrontés à une errance médicale sans réponse. Cette situation concerne de plus en plus de personnes devenues électrohypersensibles (EHS) à cause de leur surexposition aux CEM.

Des associations comme l'ARTAC (Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse) proposent des formations en médecine environnementale.

Les textes législatifs

Les normes actuelles d'exposition **ne prennent en compte que les effets thermiques** et elles dépassent le seuil de compatibilité de 3 V/m (Volts/mètre) des dispositifs et appareillages médicaux (pacemaker, neurostimulateur, pompe à insuline, prothèse auditive...)

Les normes françaises sont beaucoup plus élevées qu'en Suisse, Belgique, Italie, Autriche, Pays-Bas, Canada, Russie... Comme l'indiquent l'IGAS et l'IGE, ce sont les industriels qu'elles protègent, plutôt que la santé publique.

Les autres pollutions environnementales

Avec les produits chimiques (pesticides, insecticides, PCB, RFB, paraben, additifs, solvants, arsenic, diesel, dioxines...), les OGM, les nanomatériaux et les métaux lourds (hydroxydes d'aluminium des vaccins, mercure, plomb, cadmium, etc...), les CEM figurent parmi les causes des perturbations endocriniennes, de la baisse des défenses immunitaires et de l'incidence des nouvelles maladies émergentes : sensibilité chimique multiple (MCS), électrohypersensibilité (EHS), AVC, burn-out, autisme, fibromyalgie, syndrome de fatigue chronique (SFC), obésité, diabète, etc...

S'informer et agir

Se mobiliser contre toutes les pollutions environnementales, **sensibiliser** autour de soi famille, amis, voisins et collègues de travail, **informer** son médecin généraliste et le médecin du travail, **interpeller** les instances de santé et les élus (maires, etc...), **soutenir** le travail des associations et des lanceurs d'alerte.

Nous sommes tous concernés par notre santé et notre système de santé publique

Sites d'informations

www.ehs-mcs.org www.ehs-action.org

Sites des associations environnementales

www.robindestoits.org - www.priartem.org

www.electrosensible.org - www.criirem.org

www.next-up.org

www.reseau-environnement-sante.fr